

Bulletin de l'IUFE



Institut universitaire de formation des enseignants

Pavillon Mail, Bd. du Pont-d'Arve 40, 1211 Genève 4

Responsable du Bulletin : Comité de direction de l'IUFE

La formation continue – vers l'institutionnalisation

La formation continue fait partie des mandats que doit assumer l'IUFE : tel était le vœu, dès le début, du ministre de l'éducation, repris par le Grand Conseil dans ses délibérations. Ce mandat est mentionné dans le règlement de l'IUFE qui prévoit, comme l'une de ses activités, « l'organisation d'activités et de modules de formation continue et/ou de perfectionnement professionnel ».

Des activités de formation continue ont été proposées depuis le début de l'existence de l'IUFE par des chargés d'enseignement, des MER ou des professeurs. Cependant, elles l'étaient à titre individuel. Depuis un peu plus d'une année, les diverses instances de l'IUFE, en collaboration étroite avec le Département de l'instruction publique, travaillent sur l'institutionnalisation de la formation continue. Ces travaux ont débouché sur trois initiatives qui structurent, dorénavant, les activités de formation continue de l'IUFE.

Une avenant à la convention de collaboration DIP – IUFE

Le recteur et le Président du DIP viennent de signer un avenant à la convention de collaboration DIP – IUFE qui définit le cadre de l'activité de l'IUFE dans le domaine. Cet avenant rappelle les dispositions légales, propose les finalités générales et définit les modalités de la participation de l'IUFE à la formation continue. A ce propos, on peut relever quatre principes :

- la formation continue peut être certifiante ou qualifiante. Les formations certifiantes, négociées bien sûr avec l'employeur et les associations professionnelles, sont entièrement gérées par l'IUFE selon les principes régissant la formation continue de l'Université. En ce qui concerne les formations qualifiantes, l'IUFE fonctionne comme prestataire de service parmi d'autres, certes privilégié. Les offres provenant de ses membres étant discutées dans des commissions paritaires.
- L'avenant fixe les conditions financières des deux types de formation continue.
- L'IUFE participe à toutes les instances qui discutent de la formation continue des enseignants genevois.
- Il gère les mandats et la rétribution des personnes engagées dans la formation continue.

Le cadre étant ainsi fixé, l'IUFE peut maintenant agir en tant qu'institution. Elle le fait en fonction des deux types de formation distingués dans l'avenant.

Des formations certifiantes

Le DIP avait, depuis un certain temps, exprimé le besoin d'une formation plus particulièrement dédiée aux enseignants chargés du soutien pédagogique (ECSP). En étroite collaboration avec le DIP, un groupe de travail a, dès lors, construit une formation certifiante, débouchant sur un *Certificate of advanced study* (CAS) intitulé « Soutien pédagogique » qui s'adresse, en principe, à tous les enseignants généralistes même si, dans un premier temps, il accueille de manière privilégiée les ECSP. L'appel d'offre a, en effet, connu un tel succès qu'il a fallu d'emblée limiter le nombre de personnes ayant accès à cette formation.

Le CAS est organisé en 4 modules portant sur : la didactique de la lecture, l'analyse des difficultés des élèves et les outils pour intervenir, la collaboration entre différents partenaires ainsi qu'un dernier module visant à intégrer les différentes contributions et donnant lieu à un travail de fin d'étude. Il dure trois semestres et donne droit à 12 crédits ECTS.

Sur ce modèle, un CAS « *Observation, analyse et accompagnement des pratiques des enseignants en formation* » est actuellement en préparation, à destination des personnes qui encadrent et accompagnent sur le terrain les étudiants en formation : apprendre à observer les étudiants, les évaluer, rendre compte de leur progrès et difficultés, autant de compétences que vise à construire ce nouveau CAS.

Dans la mise sur pied de ces formations, les enseignants de la FEP ont joué un rôle particulièrement important comme le montre leur contribution au présent bulletin.

Gestion des formations qualifiantes

Toutes les propositions de formation continue (formation catalogue, formations collectives dispensées dans les établissements, recyclages, conférences) émanant des membres de l'IUFE, à savoir des personnes intervenant dans la formation des enseignants, sont dorénavant centralisées par un secrétariat qui vient d'être créé. Ce secrétariat transmet les propositions aux différentes commissions paritaires qui les valident. Il établit également les contrats avec les personnes intervenant dans la formation continue et s'occupe des rémunérations.

Dans le domaine des formations qualifiantes, l'IUFE n'est donc pas un acteur autonome. Il intervient dans une structure paritaire existant de longue date, réunissant

employeur et représentants de la profession. Ce mode de fonctionnement, au gré des aléas des demandes, pose un problème de gestion des forces de travail. Pour garantir une meilleure gestion, il est nécessaire de planifier la formation continue non plus d'année en année, mais d'élaborer un plan prévisionnel sur le moyen terme. Ceci permet de compenser les fluctuations annuelles, d'engager du personnel pour augmenter les heures à disposition pour la formation continue, d'impliquer plus de formateurs et d'intégrer la formation continue dans les cahiers des charges. Ce travail est actuellement en cours.

Les premiers pas vers une institutionnalisation de la formation continue à l'IUFE sont faits. Mais le chemin à parcourir est encore long...

FEP – Formation des enseignants du primaire

Demande de reconnaissance CDIP

Après lecture par le DIP et quelques corrections mineures, le dossier a été envoyé à Berne. Cette demande fait, ainsi, suite à celle de la FORENSEC et ... précède celle de la MESP ! C'est dire que les dossiers de reconnaissance se suivent. Notons que ceux-ci ont évolué et que la collecte des données ainsi que la rédaction de l'ensemble des rubriques nécessitent plus d'une dizaine de semaines de travail à temps plein (généralement effectuées en plus des charges habituelles) ainsi que l'engagement d'un graphiste professionnel. Lorsqu'un tel dossier doit être constitué, la lourdeur de ce travail ne peut donc être sous-estimée.

Les formateurs de la FEP et la formation continue certifiée

Alors que le CAS (Certificate of Advanced Studies) « *Soutien pédagogique* » a démarré cet hiver et que celui « *Observation, analyse et accompagnement des pratiques des enseignants en formation* » destiné aux formateurs de terrain est prévu pour l'automne 2014, il importe de relever l'implication des enseignants de la FEP dans leur conception et leur organisation. Pour le premier certificat, dont le public est, pour l'instant, essentiellement constitué d'enseignants en charge du soutien pédagogique à l'école primaire, six personnes assurent, en effet, la coordination des modules et des enseignements. Ils sont, par ailleurs, membres du comité scientifique. Bien qu'il soit destiné à tous les ordres d'enseignement et à l'enseignement spécialisé, le second certificat a été initié en grande partie par les responsables et coordinatrices des stages en responsabilité de la FEP, tirant notamment profit des nombreuses coformations mises en place depuis l'intégration de la formation initiale des enseignants à l'université. D'autres formations permettront prochainement de compléter ces offres de formation continue certifiée.

FORENSEC - Formation des enseignants du secondaire

Une année de stabilisation

Avec une rentrée mieux planifiée, des formations qui se rodent, des instances en place, un personnel administratif étoffé, l'année 2012-2013 apparaît comme une année de stabilisation, ceci avec des effectifs relativement élevés en première année. Le comité de programme a, notamment, travaillé à la concertation sur la charge de travail et à l'évaluation des stages.

Cette année a été mis en œuvre un dispositif de rattrapage pour les étudiants en échec en fin de MASE 2 et auxquels les directions d'école ne renouvellent pas le stage. Ce dispositif est intitulé le « suivi en duo » : l'étudiant suit un stage de 100h dans une ou plusieurs classes d'un enseignant d'accueil. L'étudiant, en concertation avec son enseignant d'accueil, prend en charge des séances. Il est évalué lors de quatre leçons devant un jury. Si cette solution n'est pas aussi satisfaisante qu'une deuxième année de stage en responsabilité, elle permet toutefois un travail approfondi entre le stagiaire et son maître d'accueil. Le dispositif permet bien souvent la réussite de l'étudiant et l'obtention du diplôme.

Le principal événement de l'année est la décision prise conjointement entre l'IUFE et le DIP de supprimer la filière MASE1-MASE2 dès la rentrée 2013. Cette filière avait été conçue lors de la création de l'IUFE comme une solution de transition entre IFMES et IUFE, accueillant les étudiants disposant d'un stage en responsabilité dès la première année. Outre que cette disposition provisoire ne pouvait être légalement maintenue, la coexistence des deux filières MASE1 et CCdida impliquait une inégalité de traitement majeure entre les étudiants. Les uns disposant de deux ans et les autres d'une seule année pour se former sur le terrain et valider leur stage.

Le Compro a donc travaillé cette année sur les conséquences pratiques de cette suppression, travail compliqué par l'incertitude quant aux effectifs à venir en CCdida (afflux attendu d'étudiants) et la pénurie également attendue de stages de MASE2 dans un nombre croissant de disciplines. La régulation du nombre d'étudiants reste l'enjeu principal pour les années à venir.

Année de stabilisation ? Avant de nouveaux changements qu'apportera, sans doute, la demande de reconnaissance prévue pour fin de l'année 2013.

FORDIF - Formation en Direction d'Institutions de Formation

Depuis sa création en 2008, la Formation romande des directions d'institution de formation (FORDIF) a été conçue comme une formation cumulative composée d'un :

- CAS en administration et gestion d'institutions de formation (1)
- DAS en gestion et direction d'institutions de formation (2)
- MAS en direction d'institutions de formation et politique de l'éducation (3)

En outre, elle propose des unités de formation en Formation continue (4)

1. La dernière édition du Certificate of Advanced Studies (CAS) en administration et gestion d'institutions de formation a débuté en janvier dernier par une cérémonie d'ouverture qui a rassemblé soixante participantes et participants accueillis par l'ensemble de l'équipe de la FORDIF. Les participants proviennent des Cantons de Berne, Genève, Fribourg, Neuchâtel, Valais et Vaud.

2. Le prochain Diploma of Advanced Studies (DAS) en gestion et direction d'institutions de formation débutera le 17 novembre prochain. Les inscriptions sont possibles jusqu'au 30 septembre. Pour cette nouvelle édition, quelques contenus ont été aménagés pour chacun des modules :

- Le Module Organisation du Travail (ODT) proposera une unité de formation sur le développement professionnel et l'observation des situations d'enseignement
- Le Module Management (MAN) sera exclusivement consacré au Management stratégique
- Le Module Communauté et Réseau d'apprentissage abordera le suivi du parcours de l'élève et les systèmes d'information
- Le Module Intégration (INT) continuera d'accompagner les participantes et participants dans la réalisation de leur mémoire professionnel de fin de diplôme qui prend la forme d'un Projet d'intervention et de développement.

3. L'ouverture du Master of Advanced Studies en direction d'institution de Formation et politique de l'éducation est prévue à l'automne 2014. Il correspondra à une formation de 30 ECTS qui se partagent entre quatre modules de 4 ECTS chacun, un voyage d'études (4 ECTS) et un mémoire de fin d'études (10 ECTS).

Les quatre modules retenus pour ce MAS sont :

- Analyse des politiques publiques (APP) sous la responsabilité du Prof. Frédéric Varone (UNIGE)
- Fédéralisme et système éducatif (FED) sous la responsabilité du Dr. Alexandre Étienne (IFFP) et du Prof. Nils Soguel (IDHEAP)
- Economie de l'éducation (ECO) sous la responsabilité du Prof. Jürg Schweri (IFFP)
- Politique sociale et politique de l'éducation (PSE) sous la responsabilité du Prof. Giuliano Bonoli, (IDHEAP)

4. Enfin, le Consortium FORDIF propose des activités de formation continue qui peuvent donner lieu à des équivalences pour l'une des formations certifiantes (CAS ou DAS).

Les prochaines séances proposées sont :

- Systèmes de gestion de la qualité et organisation d'une école, les 20 et 21 juin 2013, animé par Paoala Ricciardi Joos et Philippe R. Rovero (*HEP Vaud*)
- Cohésion entre priorités socio-politiques et mise en œuvre dans l'établissement scolaire, les 21 et 22 novembre 2013, avec David Perrenoud (*IFFP*)

L'équipe INT s'est également étoffée avec l'engagement de Denise Shelley Newnham comme chargée d'enseignement à hauteur de 15 %. Elle contribuera à l'animation des ateliers proposés par le module INT aux côtés de Laetita Progin, également CE à l'IUFE, et Frédéric Yvon, professeur associé à la Section des sciences de l'éducation et responsable de l'équipe de recherche sur le Leadership en éducation et la Formation des Cadres Scolaires (LEForCaS).

La page des étudiants

ADEFEP - Association Des Etudiants en Formation Enseignement Primaire

L'ADEFEP est une association qui regroupe des étudiants en Licence Mention Enseignement (LME3) et les étudiants de la formation en enseignement primaire.

L'ADEFEP est toujours plus représentée dans les différents comités et commissions de la FEP. La confiance qui lui est accordée rend la collaboration Université-étudiants plus riche que jamais.

Pour que les étudiants de l'ADEFEP vous aident et vous conseillent: adefep@unige.ch

MEES - Mouvement des Etudiants de l'Enseignement Secondaire

L'association a pour principaux objectifs:

- aider les autres étudiants dans la compréhension de l'institut
 - débattre des principaux enjeux de la formation
 - défendre les intérêts estudiantins

Pour que les étudiants du MEES vous aident et vous conseillent: afe.comite@gmail.com (adresse UNIGE en travaux)